

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

## COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 24 avril 2023

Membres en exercice :  
11

Date de la convocation: 20/04/2023

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY*

Présents : 8

**Présents :** Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL

Votants: 10

Pour: 10

**Représentés:** Annabelle TAIX par Bernard RENOY, Jean-Claude GILLON par Emmanuel GHIOTTI

Contre: 0

Abstentions: 0

**Excusés:**

**Absents:** Alexandre BORRELLY

**Secrétaire de séance:** Romain NOEL

### Objet: Subventions aux associations - DE\_2023\_021

Lors de la séance, le Maire propose de voter les subventions aux associations, il donne lecture des demandes reçues en mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE de voter les subventions suivantes :

- ASA canal du Banchet : 1 500 €
- Club des aînés Piégut-Venterol : 1 500 €
- Foyer rural de Venterol : 1 500 €
- Société de chasse la Conservatrice : 1 500 €
- Coopérative scolaire : 1 500 €
- SPA de Gap : 250 €

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Bernard RENOY

RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 25/04/2023
004-210402343-20230424-DE_2023_021-DE

